

# MAIRIE DE MANTEYER

## SÉANCE DU 20 JUIN 2025

DE-051-2025

Nombre de membres  
afférents au CM : ..... 11  
Nombre de membres en  
exercice ..... 10  
Nombre de membres  
présents ..... 07  
Nombre de membres qui  
ont pris part à la délib ..... 10  
Date de la convocation  
16/06/2025

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-juin à dix-sept heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Manteyer, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel PONS, Maire.

**Présents :** PONS Michel, IMBERT Joëlle, BETEILLE Nelly, CELCE Chantal, LE MAGADURE Antoine, LEVY Claude, PAUCHON Robert

**Absents excusés représenté:** FLEURY Simon (pouvoir à Nelly BETEILLE)  
BUMAT Vincent (pouvoir à Joëlle IMBERT)  
LORIDON Pablito (pouvoir à Claude LEVY)

**Absent excusé :** /

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-210500757-20250620-051-2025-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/06/2025

Mme Nelly BETEILLE a été désignée secrétaire de séance.

### Objet : Désignation du secrétaire de séance

Vu l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriale dispose qu'au début de chacune de ses séances, le conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

M. Nelly BETEILLE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions.

Adoption du procès-verbal de la séance du 4 juin 2025

Aucune objection n'étant apparue pour un vote à main levée, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

A voté contre : 0

Abstention : 1

Ont voté pour : 9 dont 3 pouvoirs

Pour extrait conforme

Ainsi fait et délibéré les, jour mois et an susdits.

Le Maire

M. PONS

